

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

Délibération

L'an deux mil douze, le 08 Novembre à 18 H 30, le Bureau de la Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 17

Date de convocation du Bureau : 18 octobre 2012

Présents : PERDUCAT D., FAYE J-P., PASQUET R (**EYMOUTIERS**), BALLOT M., MOUTARDE N.(**PEYRAT-LE-CHATEAU**), BATAILLE J-L. (**NEDDE**), LACOUTURIERE B. (**AUGNE**), BUXERAUD H. (**SAINT ANNE SAINT PRIEST**), SERRU D. (représente DUPONT M, (**REMPNAT**) PERIGAUD C (**SAINT AMAND LE PETIT**) GANE I. (**DOMPS**)

Excusés: SERRU M-C., DOLLEY A.

Présents non votants : CLUZEL M.

Agrandissement de la halte garderie « Piccolo » à Peyrat la Château : Assurance dommages - ouvrage

Il convient de contracter une assurance dommages-ouvrage garantissant le remboursement et la réparation des dommages qui se produisent après la réception des travaux.

Après avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à consulter divers entreprises et à signer le contrat avec l' offre économiquement la plus avantageuse.

Pour copie conforme:
Le 12 Novembre 2012
Le Président.